

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 13 novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 6/11/2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Alexandre RAMBAUD.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N° 2025-067 Tarifs prestations Résidence Bellevue 2026

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que JM RESTAURATION fourni la résidence depuis le 1^{er} septembre 2025. Les résidents sont pleinement satisfaits des repas qui leur sont proposés. Malgré tout, il convient de revaloriser les tarifs des repas.

Après avoir entendu le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs concernant les services proposés aux occupants de la résidence Bellevue, à compter du 1^{er} janvier 2026 comme suit :

11,50 € repas du midi
5,50 € repas du soir

Les autres tarifs en vigueur de blanchisserie restent inchangés, à savoir :
Lavage : 4 € ; séchage : 4 € ; repassage 10 €.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 13 novembre 2025

Secrétaire de séance
Cécile SAUVETRE

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

